

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Je choisis mes représentants du personnel

JE VOTE EN LIGNE

Du 2 décembre 16h30 au 8 décembre 15h30

Pour les questions **INDIVIDUELLES**

et

JE VOTE A L'URNE

Dans ma collectivité le 8 décembre

Pour les questions **COLLECTIVES**

en CAP

SI JE SUIS
FONCTIONNAIRE



en CCP

SI JE SUIS
CONTRACTUEL

en CST

Le Comité Social
Territorial (ex Comité
Technique)

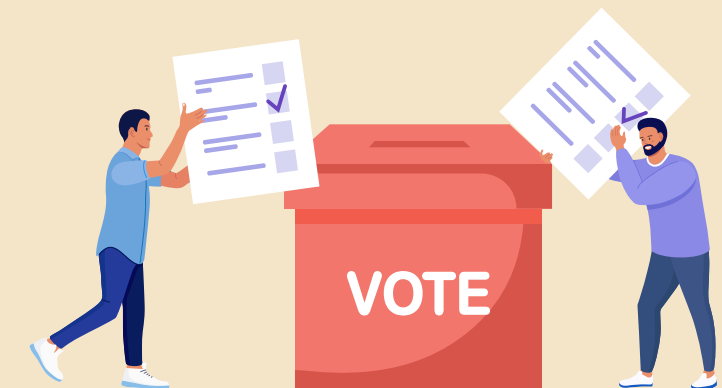
Comment ?

Je vote en ligne sur ma tablette, mon ordinateur, mon téléphone sur le site **cdg22.alphavote.com**

Je reçois mes identifiants par courrier la semaine du 14 au 18 novembre

Quand ?

Je peux voter du **vendredi 2 décembre** (16h30) au **jeudi 8 décembre** (15h30) 24h/24h



Consultez la page internet dédiée aux élections professionnelles 2022



- Un problème de connexion ? Je contacte la hotline au Numéro Vert **0805 03 10 22**
- Je n'ai pas d'ordinateur ni de smartphone ? je contacte le CDG au **02 96 58 24 84**